

Présentation des dispositifs d'information et de sensibilisation du public dans le Parc national des Calanques : les écocardes et les volontaires du service civique

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation et d'information des visiteurs et du grand public, le Parc national des Calanques renouvelle le dispositif des écocardes à terre et en mer, à Marseille, Cassis et La Ciotat. Pour compléter ce dispositif, des volontaires du service civique ont été recrutés cet été.

DISPOSITIF DES ECOGARDES

Saison 2017 : renouvellement du dispositif

Présents les week-ends et jours fériés depuis le mois d'avril dans le Parc national des Calanques, les écocardes sont sur le terrain tous les jours depuis le 30 juin, pour toute la période de juillet à août, puis les week-ends en septembre.

Au nombre de 18 cette année, ces agents saisonniers interviennent sur l'ensemble du territoire, de Marseille à La Ciotat, à terre et en mer.



En mission d'information, à terre et en mer



Contact presse : Laurence Delachaume
Tél : 04 20 10 50 00 / 06 07 23 27 86
laurence.delachaume@calanques-parcnational.fr

141 avenue du Prado – Bât A
13008 Marseille



Les écogardes : quelles missions ?

Les écogardes réalisent de nombreuses missions sur le terrain. Agents d'information et de sensibilisation, ils sont aussi de véritables sentinelles par leur rôle d'observation et de surveillance des massifs. Ils contribuent notamment à la prévention du risque incendie.

Leurs principales missions sont de :

- **informer les visiteurs** sur les richesses et les fragilités du patrimoine naturel, paysager et culturel du Parc national des Calanques ;
- **informer sur les diverses réglementations en vigueur** ;
- **sensibiliser aux gestes respectueux de l'environnement** ;
- **orienter les promeneurs et plaisanciers**, les conseiller sur les précautions à prendre pour randonner (apporter suffisamment d'eau, être équipé de bonnes chaussures, avoir une carte détaillée des Calanques...) ;
- **surveiller les massifs et signaler les infractions** auprès des agents assermentés du Parc national ;
- **réaliser des actions d'éducation à l'environnement**, notamment auprès des scolaires ou bien dans le cadre de manifestations organisées par nos partenaires collectivités ou associations ;
- **tenir des permanences régulières dans les offices de tourisme de Marseille, Cassis et La Ciotat** pour informer les visiteurs ;
- tenir des points d'information interactifs sur le terrain, dans l'aire d'adhésion comme dans le cœur du Parc national
- **assurer la livraison d'outils de communication du Parc national** auprès des structures relais (offices du tourisme, mairies...).



Quelques chiffres clés :

- En 2016 : plus de **75 000 personnes** ont été informées par les écogardes.
- En 2016 : les écogardes ont accueilli et renseigné le public au cours de **6 manifestations**.
- Ce dispositif a permis d'informer **576 000 personnes** au total depuis sa création en 2004.



Fête de la Cayolle 2017



Salon des Nauticales 2017, La Ciotat

DISPOSITIF DES VOLONTAIRES DU SERVICE CIVIQUE

Présentation du dispositif

Pour la première fois cette année, le dispositif des volontaires du service civique a été mis en place en juillet, jusqu'en décembre. Au nombre de 7, ces volontaires participent activement au **dispositif d'information et de sensibilisation** des publics, aux côtés des écogardes.

Leur mission consiste principalement à :

- accueillir et sensibiliser les visiteurs sur les richesses naturelles et les fragilités du territoire ;
- informer sur les réglementations et les bons gestes.

Leur périmètre d'intervention diverge néanmoins de celui des écogardes. Ils interviennent en effet :

- aux principales portes d'entrée du Parc national : Frioul, Mont Rose/Callelongue, La Cayolle, Luminy, Port-Miou, route des Crêtes et Mugel.
- sur les navettes maritimes RTM faisant la liaison de la Pointe rouge aux Goudes ainsi que dans le bus RTM n° 20 du Mont Rose à Callelongue



Pour en savoir plus sur le Parc national des Calanques : www.calanques-parcnational.fr
Rejoignez la page [Facebook](#) et [Twitter](#) !

